

Guide de rentrée

L2

Département des Langues Etrangères Appliquées de l'Université de Strasbourg

Année universitaire 2025-2026



			Faculté	
des langues				
Université de Strasbourg				

Université			
de Strasbourg			

SOMMAIRE

Mot de bienvenue	1
Faire son emploi du temps	2
Remplir sa fiche pédagogique	4
Etudiant·e·s en situation particulière	6
Procédure à suivre en cas d'absence	7
Les personnes ressources en LEA	8
Accompagnement pendant vos études	9
Environnement numérique	11
Glossaire	12

Mot de bienvenue

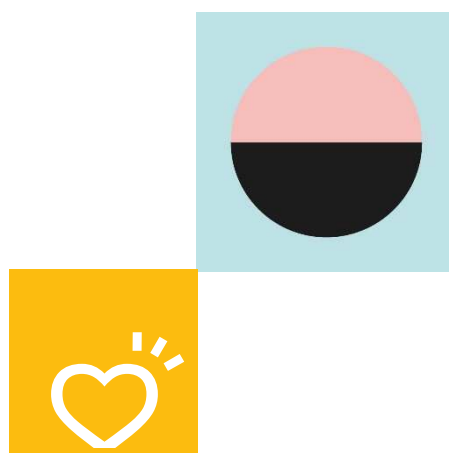
Chèr·e étudiant·e,

Vous avez été admis·e en 2^{ème} année de la licence LEA. Toutes nos félicitations !

Ce guide est là pour répondre à vos questions. Il a été préparé pour vous aider à anticiper ce parcours, trouver les réponses à vos questions, et à celles que vous vous poserez peut-être très bientôt.

Consultez très fréquemment votre messagerie @etu.unistra.fr car c'est sur cette messagerie que vous recevez toutes les annonces relatives à la vie de l'université et à vos études en LEA. Utilisez cette même messagerie pour les échanges avec vos enseignant·e-s et les services de scolarité.

Puisse cette lecture vous être utile !



Julie Nimtz (directrice du département LEA)

Maryline Baugey-Kautzmann et Ellen Carter (co-directrices des études du département LEA)

Virginie Olivar (gestionnaire de scolarité en charge de la L2 et de la L3 LEA)

Renée Bastian-Clerc (gestionnaire de scolarité en charge de la L1 LEA)

Faire son emploi du temps

Notez que les Cours Magistraux **(CM)** sont suivis par **l'ensemble des étudiant·e·s (100 à 400)** et un créneau unique est imposé. En revanche, les Travaux Dirigés **(TD)** comptent **20 à 40 étudiant·e·s** pour une meilleure interaction, et vous avez le choix parmi plusieurs créneaux.

Chaque semestre compte 12 semaines de cours puis des semaines d'examens, comme indiqué sur le [calendrier LEA](#) (**ATTENTION** : il est différent du calendrier universitaire général).

L'emploi du temps général du semestre 3 est disponible sur Moodle « [LEA Infos L2 2025/2026](#) ».

Notez également que l'ensemble des cours de la licence sont présentés sur [notre site](#) (voir onglet « Cours »)

Si vous choisissez comme langue B le grec moderne, le néerlandais, le suédois, le russe ou le japonais, consultez l'emploi du temps sur le site du département concerné :

- ◆ [suédois et néerlandais](#)
- ◆ [japonais](#)
- ◆ [grec moderne](#)
- ◆ [russe](#)

Nous vous recommandons fortement d'établir 2 ou 3 versions de votre emploi du temps avant de procéder à l'inscription dans les groupes de TD, car certains pourront être complets lorsque vous chercherez à vous y inscrire.

INFORMATIONS AU SUJET DE L'UE D'OUVERTURE (UE5)

Vous suivrez un cours dit d'ouverture durant les deux premières années de votre Licence (du S1 au S4). Ce sera un atout dans votre CV, comme peut l'être une 3^{ème} langue étrangère.

Vous devez choisir une matière de 3 crédits ECTS (il n'est pas possible de choisir une matière à 6 crédits ECTS en LEA pour valider l'UE d'ouverture).

Pour choisir vos cours, veuillez vous rendre sur le site de la Faculté des langues en fonction de vos choix de matière :

→ Pour suivre une matière offerte par la Faculté des langues : <https://langues.unistra.fr/formation/cours-de-langues-et-douverture-pour-etudiants-non-specialistes/>

→ Pour suivre une matière offerte par une autre composante : <https://langues.unistra.fr/formation/ue-douverture-hors-faculte/#c53906>

Pour connaître les horaires et les méthodes d'inscription aux différentes options, vous devrez toujours consulter les pages des départements concernés, ou vous rendre directement dans les bureaux de scolarité adéquats.

Attention :

Les étudiants de Licence LEA ne peuvent pas suivre les cours d'anglais proposés par le LANSAD ou le département d'anglais.

Par ailleurs, il est exclu de suivre des cours purement linguistiques correspondant à votre langue B proposés par les départements d'allemand, d'espagnol, ou d'italien ou en LANSAD. Il est cependant possible de suivre des cours basés sur des contenus (civilisation, monde actuel, histoire...) exigeant d'avoir atteint un niveau B1 ou B2, selon la langue, sauf si ces cours font partie du programme d'études en Licence LEA (veillez à bien vous renseigner).

Le LANSAD propose des cours d'allemand et de FLE : <https://lansad.unistra.fr/accueil/>

Il est possible de suivre un cours d'allemand (si ce n'est pas votre langue B) ou de FLE (si votre langue maternelle n'est pas le français) en sachant que vous n'obtiendrez pas de note mais seulement un résultat. Cela signifie que votre moyenne au semestre sera calculée seulement sur la base des UE1 à 4.

Si vous choisissez l'informatique en UE d'ouverture, il faut absolument suivre deux cours d'informatique pour valider l'UE sur un semestre (notez que des cours d'informatique sont déjà au programme de la L2 et la L3 LEA).

Nous vous proposons également d'autres modalités de validation de l'UE 5 :

→ un stage volontaire. Pour plus de renseignements, et avant d'entamer vos démarches, veuillez contacter Katherine Doig, kdoig@unistra.fr

→ un projet d'engagement étudiant. Pour cela, veuillez contacter Sandrine Baudry, sbaudry@unistra.fr et Maryline Baugey-Kautzmann, kautzmann@unistra.fr

Remplir la fiche d'inscription pédagogique



2^{ème} année de Licence Langues étrangères appliquées

FICHE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE 2024/2025

(à déposer en ligne sur Moodle « Infos L2 LEA 2024/2025 » au plus tard le 18/09/2024)

PHOTO
OBLIGATOIRE

Coordonnées

N° ETUDIANT :

NOM :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Nationalité :

Courriel perso :@.....

Portable :

Statut particulier :

☐ salarié(e)

☐ sportif(ve) de haut niveau

☐ handicap

Contrat pédagogique

☐ 1^{ère} inscription

☐ réinscription en L2

☐ contrat péd. L1/L2

☐ contrat péd. L2/L3

Semestre 3			
UE1 Français ☐ LQA1CM10 Argumentation ☐ LQA1CXP Consolidation des acquis du français ECRI+		UE4 Langue et civilisation B (une langue au choix) ☐ LQA1CB30 Allemand avancé ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1CB42 Espagnol avancé ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1CB43 Italien avancé ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1CB44 Italien intermédiaire ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1CB45 Grec pour grands débutants ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1CB46 Néerlandais pour grands débutants ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1CB47 Suédois pour grands débutants ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1CB48 Russe pour grands débutants ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1CB48 Russe avancé pour francophones ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1CB48 Russe avancé pour russophones ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1CB49 Japonais pour grands débutants ☐ LV ☐ civi	
UE2 Professionnalisation ☐ LQA1CM20 Commerce international ☐ LQA1CM23 PIX ☐ LQA1CM25 Culture juridique appliquée aux entreprises			
UE3 Langue et civilisation A (une langue au choix) ☐ LQA1CB30 Allemand avancé ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1CB31 Anglais avancé ☐ LV ☐ civi			
UE5 d'ouverture (indiquer le code de l'option) Discipline d'ouverture :			
Semestre 4			
UE1 Français ☐ LQA1DM10 Pratique de l'écriture journalistique ☐ LQA1DM11 Commentaire de traduction ☐ LQA1DXEP Consolidation des acquis du français ECRI+		UE4 Langue et civilisation B (une langue au choix) ☐ LQA1DB30 Allemand avancé ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1DB42 Espagnol avancé ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1DB43 Italien avancé ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1DB44 Italien intermédiaire ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1DB45 Grec pour grands débutants ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1DB46 Néerlandais pour grands débutants ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1DB47 Suédois pour grands débutants ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1DB48 Russe pour grands débutants ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1DB48 Russe avancé pour francophones ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1DB48 Russe avancé pour russophones ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1DB49 Japonais pour grands débutants ☐ LV ☐ civi	
UE2 Professionnalisation ☐ LQA1DXTI : Informatique ☐ LQA1DM26 : Mise en situation professionnelle ☐ LQA1DM23 : Gestion des entreprises			
UE3 Langue et civilisation A (une langue au choix) ☐ LQA1DB30 Allemand avancé ☐ LV ☐ civi ☐ LQA1DB31 Anglais avancé ☐ LV ☐ civi			
UE5 d'ouverture (inscription par défaut à la matière suivie au S3 sur le S4 ; il est possible de changer d'option en début du S4) Discipline d'ouverture :			

* seuls les étudiants redoublants doivent cocher la partie à droite en fonction des matières à refaire (si la moyenne au bloc langue n'est pas obtenue, il faut repasser l'ensemble des matières composant le bloc : grammaire, CEE et CEO)

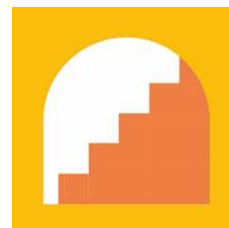
Date :

Signature :

Informations complémentaires liées à l'inscription pédagogique :

Renseignez votre fiche d'inscription pédagogique avec le code de la matière choisie **uniquement après vous être assuré-e que vous pourrez effectivement suivre ce cours**. Dans le cas contraire, merci de ne rien renseigner, de déposer tout de même votre fiche pédagogique sur Moodle au plus tard le **12 septembre** prochain, et de signaler votre situation au bureau de la Sclolarité LEA via le formulaire de contact <http://assistance-etudiant.unistra.fr>

Si vous êtes inscrit sur deux années de Licence (contrat pédagogique ou nombre de crédits ECTS suffisants pour s'inscrire en année supérieure tout en finissant de passer les éléments de l'année inférieure), veuillez noter que vous aurez à remettre **une fiche d'inscription pédagogique pour chacune des deux années de Licence**.



Etudiant·e·s en situation particulière

Statut d'étudiant·e salarié·e

Vous travaillez 10 heures ou plus par semaine et vous rencontrez des difficultés pour suivre vos cours ? Vous avez la possibilité de faire une « demande de dispense d'assiduité aux cours » (le formulaire sera disponible dans l'espace « Moodle LEA Infos L1 2024-2025 » ; il faudra le compléter et le redéposer sur Moodle, accompagné de justificatifs d'emploi). Le statut d'étudiant·e salarié·e vous permettra alors d'être dispensé·e de certains TD en fonction des horaires de votre emploi, mais **vous devrez impérativement vous présenter à toutes les évaluations du semestre.**

ATTENTION : **cette dispense n'est valable que pour vos cours de LEA.** En fonction de votre langue B et pour votre discipline d'ouverture, veuillez vous renseigner sur les démarches à effectuer dans les départements concernés.

Etudiant·e·s en situation de handicap

La **Mission handicap** assure l'accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap. Elle préconise des aménagements adaptés en accord avec les médecins et guide ces étudiant·e·s dans l'élaboration de leur projet d'études et leur projet professionnel. Il est important d'entamer les démarches nécessaires dès votre arrivée à l'université afin que vos premiers cours et examens se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Pour en savoir plus : <https://www.unistra.fr/index.php?id=16897>

Etudiant·e·s bénéficiant d'une bourse

Les étudiant·e·s bénéficiant d'une bourse d'études doivent être assidu·e·s aux cours et aux évaluations. En cas d'absence, il convient de suivre la procédure détaillée en page suivante. Le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) fait des vérifications régulières. En cas de non-assiduité, le CROUS pourra procéder à une suspension de bourse ou à une demande de remboursement des mensualités indûment perçues.

Procédure à suivre en cas d'absence

Absence à un/des cours :

L'assiduité à tous les TD est obligatoire. Les étudiant·e·s boursièr·e·s doivent faire parvenir une copie scannée ou photographiée de leur justificatif d'absence au bureau de Licence LEA via le formulaire de contact dans un délai de sept jours ouvrés à compter du premier jour d'absence. Les étudiant·e·s ne bénéficiant pas de bourse présentent leur justificatif à leurs enseignant·e·s de TD.

Absence à une/des évaluation/s LEA (avec ou sans convocation) :

Les étudiant·e·s (boursièr·e·s ou non) transmettent une copie scannée ou photographiée de leur justificatif d'absence dans un délai de sept jours ouvrés à compter du premier jour d'absence au bureau de Licence LEA (via le formulaire de contact) et aux enseignant·e·s concerné·e·s par les évaluations manquées (par courriel). En cas d'absence à des évaluations liées à l'UE5, les étudiant·e·s transmettent leur justificatif aux enseignant·e·s de la discipline d'ouverture et au bureau de scolarité adéquat.

En cas de suspicion de remise d'un faux justificatif d'absence, la direction du département LEA se réserve de droit de vérifier l'authenticité du document.

Les personnes ressources en LEA

A] Référentes administratives

📍 bureau 4R11 (Patio)

Elles sont à contacter par le formulaire de contact.

Renée Bastian-Clerc, gestionnaire de scolarité de 1^{ère} année LEA

Heures de permanence :

- ◆ lundi après-midi de 13h45 à 16h
- ◆ mardi matin de 9h à 11h30
- ◆ jeudi après-midi de 13h45 à 16h

En télétravail le mercredi et le vendredi (joignable via le formulaire de contact)

Virginie Olivar, gestionnaire de scolarité de 2^{ème} et 3^{ème} année LEA, référente handicap

Heures de permanence :

- ◆ lundi et jeudi après-midis de 13h45 à 16h,
- ◆ mardi, mercredi et vendredi matins de 9h à 11h30

B] Référentes pédagogiques - la direction des études LEA

📍 bureau 51.27 (Patio)

Ces enseignantes ont pour mission de vous accompagner durant votre cursus, ou pour les questions de réorientation. De même, elles s'occupent des statuts particuliers tels que les étudiant·e·s salarié·e·s, sportives et sportifs de haut niveau et étudiant·e·s en double cursus. Par ailleurs, elles font le lien avec la Mission handicap pour l'aménagement des cours et des examens.

Merci de les contacter par mail en cas de besoin.

Maryline Baugey-Kautzmann, directrice des études et référente handicap kautzmann@unistra.fr

Ellen Carter, directrice des études et responsable des dispenses d'assiduité et du dispositif Oui-Si ecarter@unistra.fr

C] Chargée d'orientation et d'insertion professionnelle de la Faculté des Langues

📍 bureau 5137 (Patio)

Coralie Derais : cderais@unistra.fr

Accompagnement pendant vos études

Services de l'université

Une page internet vous présente l'ensemble des services offerts par l'Université :

<https://bienvenue.unistra.fr/>

Associations étudiantes

L'Amicale LEA

Association rassemblant les étudiant·e·s des trois promotions de la licence LEA, elle a pour vocation de favoriser les rencontres. Elle organise des permanences d'écoute et de conseils pour les étudiant·e·s en difficulté, et des soirées festives qui sont l'occasion pour les étudiant·e·s de la filière de se rencontrer. C'est enfin un lieu d'engagement où chacun·e peut trouver sa place et une façon d'exprimer ses talents.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la page Instagram de l'amicale :

<https://www.instagram.com/amicaleleastrasbourg/>



Erasmus Student Network (ESN)

ESN est un réseau international regroupant plus de 500 sections locales dans plus de 40 pays différents, majoritairement européens. Sa mission principale est l'accueil et l'inclusion des étudiant·e·s internationales et internationaux (Erasmus ou non) à Strasbourg, par l'organisation de divers événements (culturels, voyages, soirées etc.). Leur deuxième mission est la sensibilisation des jeunes locaux à la mobilité internationale.



Pour en savoir plus : <https://strasbourg.esnfrance.org/>

Pour les étudiant·e·s en difficulté financière, une aide alimentaire peut être attribuée selon des critères sociaux (après acceptation d'un dossier). Ce projet est mené par l'Association Fédérative Générale des Étudiant·e·s de Strasbourg (AFGES), et ses épiceries proposent des produits alimentaires, d'hygiène, d'entretien et des fournitures scolaires à prix réduit.

→ Facebook : Agoraé Strasbourg



Il s'agit d'un réseau international d'ancien-ne-s étudiant-e-s, diplômé-e-s, doctorant-e-s et personnels en activité de l'Université de Strasbourg disposé-e-s à aider les nouveaux et nouvelles diplômé-e-s à trouver un emploi. Ils et elles animent et développent cette communauté autour d'évènements, conférences et offres de nombreux services. Pour avoir plus d'informations sur ce réseau :

			Réseau
Alumni			
Université de Strasbourg			

Environnement numérique

Voici les outils à utiliser tout au long de votre formation

ERNEST

L'Environnement numérique et social de travail est un espace permettant aux étudiant-e-s de l'Université de Strasbourg de trouver nombre d'informations en relation avec la vie universitaire, ainsi que d'accéder aux documents et certificats de scolarité, résultats des examens, etc.

Activer votre compte sur cette plateforme est impératif pour pouvoir ensuite accéder à la plateforme Moodle. Pour parcourir le site : <https://ernest.unistra.fr/>



Plateforme MOODLE

Il s'agit de l'environnement d'apprentissage en ligne qui vous permettra, tout au long de votre année universitaire, de consulter vos cours ainsi que de déposer des dossiers ou des travaux écrits. Vous pouvez y accéder depuis Ernest ou en saisissant « Moodle » sur un moteur de recherche. L'inscription à chaque cours est impérative dès lors qu'un-e enseignant-e signale l'existence d'un espace Moodle pour son cours. Pour obtenir plus d'informations : <https://services-numeriques.unistra.fr/documentations/toutes-les-documentations/pedagogie/plate-forme-pedagogique-moodle.html>



Téléchargement d'applications de bureautique

Vous pouvez bénéficier d'un accès gratuit au pack Office 365, à Adobe Reader (lecteur de documents en PDF), ainsi qu'à d'autres logiciels à travers votre compte ENT. Pour trouver la charte de logiciels à télécharger : <https://www.unistra.fr/index.php?id=8845>.

Glossaire

Termes liés à votre scolarité ↓

EdT	Emploi du Temps
CM	Cours Magistral
TD	Travaux Dirigés
Coefficient	le « poids » d'une matière ou une UE au moment du calcul de la moyenne
ECTS	système européen de transfert et d'accumulation de « crédits », 1 ECTS = environ 25 heures de travail étudiant (cours + travail personnel). Chaque semestre équivaut à 30 ECTS. En LEA, une UE peut bénéficier de 3, 6 ou 9 ECTS. Plus une UE a d'ECTS, plus son coefficient est fort, plus elle est importante. Les ECTS sont l'unité qui facilitent la mobilité entre universités européennes.
Compensation	système qui permet d'équilibrer bonnes et mauvaises notes
Ajourné·e	matière, semestre ou année non validé·e
Défaillant·e	personne qui ne valide pas l'année universitaire après avoir été absente à une évaluation à convocation ou absente à toutes les évaluations d'une matière

Acronymes à connaître ↓

Agoraé	épicerie solidaire
BNU	Bibliothèque Nationale Universitaire
BU	Bibliothèque universitaire
CROUS	Centre Régional d'Œuvres de Strasbourg
ILB	Institut Le Bel
RU	Restaurant Universitaire
SVU	Service de la Vie Universitaire

Retrouvez tous les acronymes de l'Université de Strasbourg sur cette page : <https://lexicographe.unistra.fr/acronymes/>